



Bougival, jeudi 25 mai 2023

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2023/03256

Pris en application :

- art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
- Code des transports
- Arrêté préfectoral n°23/05/2023

**Manifestation nautique et activités nautiques (64ème
PARDON DE LA BATELLERIE - Conflans Ste-Honorine)****SEINE AVAL -Conflans Sainte Honorine du PK 69,500 au 70,550 -
64 ème Pardon de la Batellerie****Appel à la vigilance (procession fluviale) (tous les usagers -
dans les deux sens)**

- le 24/06/2023 de 11:00 à 18:00o **Seine à l'aval de Paris**

entre les pk 69,050 (au niveau du Boat Paradise) et pk 70,550 (passerelle nicolas)

- Rive droite

Commentaire :

Mesdames et Messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés que la commune de Conflans organise le « 64ème Pardon de la Batellerie», PK 69.500 au PK 70.550, le 24/06/2023 de 11h00 à 18h00.

Une démonstration et initiation aux joutes nautiques ainsi que des baptêmes de voiliers se dérouleront sur le plan d'eau proche de la berge, entre la Pkace Fouillère et la passerelle Saint-Nicolas.

Il est demandé d'observer une vigilance particulière à l'approche de cette zone d'évolution ainsi qu'une veille par VHF branchée sur le canal 10.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des conditions de navigation et sur l'état du réseau en direct, rendez-vous sur www.sif-seine.fr (uniquement sur PC).

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)**Service(s) à contacter :**

UTI Boucle de la Seine, 23, Ile de la loge, 78380 BOUGIVAL

Tél : 01 39 18 23 45 - Fax : 01 39 69 67 41

Date limite d'affichage :

25/06/2023

Chef de Subdivision

Signé

Pauline SALVARY